

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN 2020 et PLAN D'ACTION 2021 EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE TIMIDES AMÉLIORATIONS QUI INVITENT À L'EFFORT COLLECTIF !

Grande-Rivière, le 19 avril 2021 – Le 15 avril dernier, la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) présentait le bilan 2020 au conseil d'administration. De timides améliorations qui ne suffiront pas à compenser les augmentations de coûts !

- Une mise en valeur de 58 % pour le territoire de la MRC du Rocher-Percé et 42 % du côté de la Ville de Gaspé.
- Une légère augmentation du nombre de tonnes recyclées avec 4350 tonnes au total
- Une baisse de participation au bac brun par les citoyens avec près de 2300 tonnes au total
- Une augmentation de 7 % à l'enfouissement pour un total de près de 21 200 tonnes
- Une augmentation de 4 000 tonnes de matières résiduelles totales générées soit 7 % de plus qu'en 2019 !

Des données qui nous incitent à se retrousser les manches à la RITMRG car, comme le mentionne Nadia Minassian, présidente du conseil d'administration de la RITMRG et préfète de la MRC du Rocher-Percé, « *chaque tonne de matière produite par notre consommation a un impact sur notre société, sur notre budget, sur notre quotidien. Il nous appartient à tous de faire des choix intelligents et stratégiques. Depuis 1998, on a mis en place un centre de tri, des écocentres, le compostage mais seule une action collective peut renverser la tendance pour réduire l'enfouissement ET réduire nos quantités de matières générées !* »

Daniel Côté, vice-président de la RITMRG et maire de la Ville de Gaspé renchérit en ajoutant, « *notre population doit poser les bons gestes car la gestion des matières résiduelles, c'est une course contre la montre et un défi de tous les jours ! Et qu'on se le dise, ça coûte toujours de l'argent ! En 2021, on mise sur l'effort collectif, sur le jeu d'équipe pour renverser la tendance car chacun de nos gestes a un impact immédiat. Si tu commences à utiliser ton bac brun, tu réduis tes déchets, tu réduis le nombre de fois que tu mets ton bac vert au chemin donc tu réduis le nombre de levée... au final, tu réduis ta facture... l'équation est claire !* »

La bonne nouvelle, c'est que l'année 2021 offre des opportunités à la RITMRG pour favoriser ce vent de changement.

- La révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) où l'on prévoira des actions plus musclées, plus ciblées sur les matières à potentiel de valorisation et plus axées sur la réduction à la source;
- La commission du BAPE sur les résidus ultimes qui force les échanges sur les modes de gestion actuels mais aussi les questionnements sur les outils mis en place par le gouvernement.
- Le règlement sur la gestion des matières résiduelles qui rappelle les responsabilités de tous, tant le citoyen, que le commerce, l'institution ou l'industrie (ICI) et qui sera appliqué pour forcer les bons comportements.

Pour Nathalie Drapeau, directrice générale de la RITMRG « *cette année, nous serons très présents sur le terrain avec l'équipe d'agents verts. Les billets de courtoisie remis sont des invitations à corriger le tir. Parce qu'en rappelant que le carton ne va pas au déchet, que la matière organique ne va pas au bac vert ou que les couches souillées ne vont pas au bac bleu, on agit directement sur le résultat !* »

- *Moins de contaminants, moins de déchets enfouis, plus de qualité de la matière et surtout, plus de facilité pour nos 35 employés qui s'activent avec fierté et engagement au quotidien.*

En 2021, c'est un budget de plus de 7,2 Millions qui est consacré à toutes les facettes de la gestion des matières résiduelles. La RITMRG a un objectif, soit de diminuer cette enveloppe par tous les moyens. Le guide que l'on a distribué à tous les citoyens propose plus d'une quinzaine de pistes pour réduire, réemployer, recycler ou valoriser ...et si chacun d'entre nous en adoptait une ou deux ? L'invitation est lancée !

La RITMRG est propriétaire opérateur du centre de tri des matières recyclables, du site de compostage et du lieu d'enfouissement technique pour les déchets. Elle assure la gestion des écocentres de la MRC du Rocher-Percé, la gestion du contrat de collecte et transport, le déploiement de l'équipe d'agent vert, l'application du règlement sur la GMR. Elle est reconnue *pour son audace, son implication, sa créativité dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Le verre transformé chez nous, les puces sur les bacs pour tarifier en fonction du principe générateur-payeur, l'accompagnement personnalisé auprès des entreprises, le traitement de l'eau par les saules sont quelques exemples de nos initiatives.*

Source :

Nathalie Drapeau, Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)
Tél : 418 385-4200, Cellulaire : 418 680-2134, Courriel : n.drapeau@ritmrg.com